



Si l'avenir de Pierre Semengue à la présidence de la Ligue de football professionnel est incertain, ce n'est pas le cas pour Joshua Osih qui pourrait retrouver son poste de 2e vice-président après la modification des textes qui interdisaient le cumul des postes.

Fin de semaine tendue à la Fédération camerounaise de football. Les débats ont été très houleux à Yaoundé pendant la réunion du Comité exécutif tenue le jeudi 25 juillet 2019 et pendant l'Assemblée générale extraordinaire hier vendredi 26 juillet. La gestion de la Ligue de football professionnel du Cameroun (LFPC) par le général Pierre Semengue et la situation du député Joshua Osih au Comité d'urgence sont deux des sujets qui ont provoqué une vive polémique. A l'issue des deux réunions de haut niveau, le président de la Fecafoot, Seidou Mbombo Njoya a bien voulu s'expliquer devant la presse, sur les deux cas sus-cités.

Dans un premier temps, Seidou Mbombo Njoya confirme que Joshua Osih n'est plus 2e vice-président de la Fecafoot, mais, il indique que l'Assemblée générale extraordinaire a fait sauter le verrou sur le cumul de fonctions. Ce qui laisse entrevoir un probable retour du député SDF au sein du Comité d'urgence. « Le cumul des postes est un sujet qui a fait l'objet de longue discussion au comité exécutif. Effectivement, l'un de nos vice-présidents, Joshua Osih a été frappé au lendemain de notre élection par la partie de nos textes sur l'incompatibilité. Et si vous avez remarqué, toutes les réunions du Comité d'urgence, toutes les cérémonies officielles, il n'a jamais assisté en qualité de 2e vice-président. Nous lui avons rappelé que les

textes disent que vous avez 30 jours pour choisir entre deux fonctions incompatibles. Nous n'avons reçu aucun signe de lui. Mais, nous ne l'avons plus associé à nos activités. Maintenant, les textes que nous avons soumis à la Fifa, la disposition sur l'incompatibilité a été changée. Nous avons trouvé juste que cette incompatibilité ne doit concerner que le président.

Les textes ont été changés en conséquence. Ce qui peut permettre à notre 2e vice-président de retrouver prochainement sa place. Ce n'est pas encore le cas, nous allons voir ça en Comité exécutif lors de sa prochaine session. Les choses seront plus claires ». Sur le cas Pierre Semengue qui a claqué la porte des travaux de l'Assemblée général pour contester la décision de la Fecafoot de réviser les statuts de la LFPC. « Les gens doivent comprendre définitivement. Il y a un seul organe au Cameroun qui est chargé de la promotion du football, c'est la fédération camerounaise de football. Je n'ai rien inventé.

Et toutes les ligues sont des démembrements de la maison mère de la Fédération. Comment voulez-vous que nous n'ayons pas un droit de regard sur notre propre démembrement ? ça n'a pas de sens. Donc, nous avons décidé de faire des réajustements pour que nous soyons surs que tout ce que nous donnons comme moyens et que tout ce que nous faisons, ça va dans le sens de l'intérêt de nos ligues spécialisées. Il y a deux autres ligues qui arrivent, la ligue de football féminin et la ligue de football jeune, il faut recadrer les choses ». Le Général d'armée en deuxième section,

Pierre Semengue, a publié à son tour, un communiqué pour signifier au président de la Fecafoot qu'il désapprouve les modifications des statuts de la Ligue de football professionnel. Une réaction qui promet des lendemains agités entre la LPFC et sa tutelle.

Camliions
